

# Décorez votre boîte aux lettres

## Règlement du concours

### **Article 1 Thème du concours**

L'association *Carpe Diem et Créa* organise un concours de décoration de boîtes aux lettres.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les Eveusiens (adultes et enfants).

### **Article 2 Modalités de participation**

Le concours se déroulera du 15 avril au 01 juin 2024.

### **Article 3 Inscription**

Les participants doivent transmettre les photos de leurs boîtes aux lettres par mail à l'adresse [carpediemetcrea@gmail.com](mailto:carpediemetcrea@gmail.com) ou noter leurs coordonnées (nom, adresse postale, mail et numéro de téléphone) au dos de leurs photos et les déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres « Association » à la Mairie d'Eveux.

*NB* : Format des photos : 10x13 minimum et A4 maximum

### **Article 4 Sélection**

Un jury, composé d'enfants et d'adultes, se réunira afin de sélectionner 3 gagnants. Leur choix prendra en compte l'originalité, le thème, la créativité et le travail réalisé.

### **Article 5 Résultats et remise des prix**

La remise des lots aura lieu le 22 juin 2024 à 11h00 à la Médiathèque d'Eveux..

Les participants (ou un représentant) doivent impérativement être présents ce jour-là.

En cas d'absence, le gagnant ne pourra recevoir son cadeau ni le revendiquer plus tard. Le cadeau non attribué pour absence du gagnant sera offert par tirage au sort à d'autres participants présents.

### **Article 6 Dépôt légal**

Le présent règlement est disponible sur le site internet de la Mairie d'Eveux, la page Facebook *Carpe Diem et Créa*, le compte Instagram *Carpe Diem et Créa*, à la bibliothèque d'Eveux, affiché à l'extérieur de la salle Carpe Diem et sur demande au 06 33 79 27 48

### **Article 7 Droits d'auteur et droits à l'image**

Chaque participant autorise l'organisateur à utiliser les photos sur quelque support que ce soit sans que cela lui confère une rémunération ou un droit d'auteur.

### **Article 8 Acceptation du règlement**

L'inscription au concours entraîne de la part des participants l'acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que des décisions prises par le jury